



## Règlement Fédération Tahitienne de Squash

Les compétitions et activités organisées par la Fédération Tahitienne de Squash (FTS) ont lieu dans les locaux de l'Association Phénix.

À ce titre, les joueurs et usagers sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'Association Phénix, ainsi que les règles minimales suivantes :

### **Article 1 – Respect du règlement Phénix**

L'accès aux installations et la participation aux activités sont soumis au respect intégral du règlement intérieur de l'Association Phénix.

### **Article 2 – Sécurité**

Chaque joueur est responsable de son état de santé et doit disposer d'un certificat médical en cours de validité. Les consignes de sécurité affichées dans les locaux doivent être strictement respectées. L'utilisation du matériel sportif doit se faire conformément à sa destination.

### **Article 3 – Hygiène**

Le port de chaussures de sport propres et adaptées est obligatoire sur les terrains. Une tenue de sport correcte est exigée. L'utilisation d'une serviette personnelle est recommandée pour l'hygiène des équipements et des joueurs. Les locaux doivent être maintenus propres après utilisation.

### **Article 4 – Responsabilité**

La Fédération Tahitienne de Squash décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels. Les joueurs sont responsables de leur comportement et de leur matériel.